

# REGLEMENT

## TRAIL ECOLE VICTOR HUGO 2021

### ***Présentation***

Le trail de l'Ecole Victor Hugo est une course nature organisée par l'association Lescar Récré (association Loi 1901 N° : W643003695) au profit des enfants de l'Ecole Victor Hugo. L'intégralité des bénéfices seront reversés à l'Ecole Victor Hugo.

Aucun classement ne sera établi, la course n'étant pas chronométrée

### ***1- Lieu, date, épreuves du trail***

Le trail se déroulera le dimanche 28 novembre 2021.

Le départ et l'arrivée sont situés au plateau sportif Jacques Monod, sur la très agréable esplanade herbeuse au pied des remparts de Lescar (64230).

Les parcours emprunteront les chemins, sous bois et petites routes de la commune.

4 horaires de départs sont programmés :

- **9h45** départ des **marcheurs** sur le parcours « **Quasimodo** » de 12km, ouvert à tous sans classement.
- **10h00** départ des **coureurs** et **marcheurs** sur le parcours « **Esmeralda** » de 6,5km, marche ouverte à tous, course sans classement à partir de 14 ans.
- **10h20** départ des **coureurs** sur le parcours « **Quasimodo** » de 12km, course sans classement à partir de 16 ans.

- **12h00** début des **courses enfants** « **Gavroche** » avec:

> 500m pour les enfants de 3 à 6 ans

> 900m pour les enfants de 7 à 10 ans

Aucun classement, différents départs seront effectués par catégories d'âge.

Tous les enfants seront récompensés.

## **2- Organisateur**

Association Lescar Récré

Groupe scolaire Victor Hugo - Impasse Victor Hugo - 64230 LESCAR

Tel : 06 88 07 72 57 ou 06 61 18 98 27

Mail : [lescarrecre@gmail.com](mailto:lescarrecre@gmail.com)

## **3- Conditions de participation**

Tous les parcours du Trail de l'Ecole Victor Hugo se feront sans classement. Aucun certificat médical ou licence ne seront exigés pour l'inscription. Chacun choisira sa distance en fonction de sa forme physique du moment.

Les coureurs mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale de participation. (disponible à la fin de règlement)

Les chiens sont acceptés s'ils sont tenus en laisse! Ils partiront à l'arrière des groupes marche ou course.

## **4 – Inscription**

Les inscriptions se feront sur le site de Pyrénées chrono avec paiement via un site

sécurisé : <http://www.pyreneeschrono.fr/>

Ceci afin d'éviter l'utilisation de papier superflu, mais aussi afin de favoriser au maximum les gestes barrières le jour de la course. Les inscriptions seront toutefois possible sur place.

## **Toute inscription le jour même du trail sera majorée de 2€.**

Mais vous pouvez aussi remplir le bulletin d'inscription et l'envoyer, accompagné du règlement, à Lescar Récré impasse Victor Hugo 64230 Lescar jusqu'à la date limite du 22/11/2021.(bulletin disponible en fin de règlement)

Les tarifs d'inscription sont les suivants:

- > **8€** pour le parcours « Quasimodo » de 12km (marche ou course)
- > **6€** pour le parcours « Esmeralda » de 6,5km (marche et course)
- > gratuit pour les parcours « Gavroche » de 500 et 900m

La clôture des inscriptions est fixée au 27 Novembre 2021 à 12h00.

En s'inscrivant au Trail le concurrent en accepte sans réserve son présent règlement.

Aucune consigne de sac ne sera possible..

## **5 – Dossard**

Les participants ne posséderont pas de dossards mais un élément distinctif qui permettra de bénéficier des ravitaillements et l'accès à la zone de départ.

## **6 – Desistement**

Selon le cas :

- 1 – Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non-participation.
- 2 – En cas de non-participation, il est possible de remettre l'inscription à une tierce personne, dont l'identité devra être précisée avant le 26/11/2021.

## **7 – Assurances**

La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par la police assurance souscrite auprès de la MAIF.

Il est vivement conseillé aux participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

### **8 - Ravitaillements**

Un ravitaillement solide et liquide sera prévu sur chaque parcours afin de vous accompagner dans l'effort.

Enfin un ravitaillement plus fourni, liquide et solide viendra réconforter tous les participants à l'arrivée.

### **9 – Sécurité et soins**

Le trail de l'Ecole Victor Hugo se déroule sur des chemins en milieu naturel et sur des voies ouvertes à la circulation, les concurrents devront impérativement emprunter le côté droit de la chaussée.

La sécurité est assurée par des secouristes. Les concurrents se doivent de se porter assistance mutuelle en cas d'incident, dans l'attente de l'arrivée des secours.

### **10 – Protection de l'environnement**

Vous allez traverser des milieux naturels sensibles, merci de respecter cet environnement. Tout abandon de matériel, tout jet de déchets, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.

### **11 – Droit à l'image**

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 2 ans, dans le monde entier.

## **12 – Force majeure**

En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entraînera de-facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre

## **13 – Annulation**

L'organisateur se réserve la possibilité d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure.(événements météorologiques, nécessité sanitaire,...)

Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre.

En cas d'annulation, les informations seront portées à la connaissance des participants dès que possible et dès que la situation le nécessitera via les moyens de communication disponibles par l'organisateur. (réseaux sociaux, mails,...)

## **14 – Conditions sanitaires**

L'organisation s'adaptera aux conditions sanitaires en vigueur le jour de la course et fera appliquer ces exigences aux participants. Les participants et spectateurs présents sur la zone départ arrivée ne doivent pas se regrouper mais s'espacer sur le site qui est suffisamment grand pour accueillir tout le monde dans le strict respect des gestes barrières. Les organisateurs incitent les participants à faire preuve de bon sens et de civisme pour un bon déroulement de l'événement.

Par son inscription, chaque concurrent s'engage à respecter les points ci après:

PASS SANITAIRE obligatoire pour tous les participants (coureurs et marcheurs).

Accès à la zone de départ possible que sur présentation du PASS SANITAIRE.

Contrôle des PASS SANITAIRE lors de l'arrivée sur la zone de départ ou lors des inscriptions.

Respect des gestes barrières

Respect des sens de circulation mis en place par l'organisation

Port du masque dans l'enceinte de la zone de départ, ce dernier ne devra être retiré qu'après les 200 premiers mètres de la course une fois le peloton étiré.

Port du masque dans la zone d'arrivée, après franchissement de la ligne d'arrivée et dans les zones de ravitaillements

Aucun masque ne devra être évidemment jeté au sol, il est de la responsabilité de chaque participant de le conserver sur soi et le jeter dans les poubelles prévues à cet effet, de même que tout autre déchets.

Il appartient à chaque participant d'être muni de son masque, l'organisateur ne fournira aucun masque.

Du gel hydro-alcoolique sera mis à la disposition des coureurs en différents points.(zone inscription, zone départ/arrivée, ravitaillements,...)

Sur les postes de ravitaillements et d'inscriptions, les bénévoles seront équipés de masque et la distanciation sera respectée.

## BULLETIN INSCRIPTION

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Commune:

Téléphone:

Mail:

En complétant ce bulletin d'inscription au trail Victor Hugo, j'atteste avoir lu son règlement et le respecter dans son intégralité.

Il s'agit d'une course non chronométrée n'exigeant aucun certificat médical, chaque concurrent participant donc sous sa responsabilité.

Choix du parcours:

Marche ou course Esmeralda 6,5km (5€)

Marche Quasimodo 12km (8€)

Course Quasimodo 12 km (8€)

**Date et signature:**

---

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné.....autorise mon  
enfant..... à participer  
au Trail de l'Ecole Victor Hugo qui aura lieu le 28 Novembre 2021 à LESCAR.

Par la signature de ce document , j'atteste avoir pris connaissance et m'engage à respecter le règlement de l'épreuve.

Date et signature: